

Production agricole, gestion foncière participative et prévention des conflits fonciers et agropastoraux à la périphérie de la ville de Ngaoundéré (Cameroun)

MOUHAMAN Issouhou¹ NDJEUTO TCHOULI Prosper Innocent² TCHOTSOUA Michel³

¹ Doctorant en géographie, Université de Ngaoundéré, m.issouhou@gmail.com

² Enseignant-Chercheur, Université de Maroua, ndjeuto@gmail.com

³ Professeur titulaire, Université de Ngaoundéré, tchotsoua@gmail.com

Résumé

L'agriculture est un secteur important de l'économie camerounaise. Elle contribue à environ 25% du produit intérieur brut et occupe 63% de la population active (Banque Mondiale, 2022). Dans le contexte actuel caractérisé par la cherté des intrants, la croissance démographique, l'extension urbaine et la pression foncière, ce secteur fait face à de nombreux défis ayant pour conséquence une baisse de production. À Ngaoundéré, trois localités périphériques à savoir Marza, Darang et Bondjong sont des principaux bassins de productions agricoles qui alimentent les grands marchés de la ville en tubercules, céréales, fruits et légumes. Dans ces localités, malgré l'implémentation de différentes stratégies visant à booster la production agricole et gérer/prévenir les conflits fonciers et agropastoraux, la production reste faible. Ainsi, la cartographie des types d'occupation du sol à l'aide du traitement des images Sentinel 2 et les entretiens avec les différentes parties prenantes, ont permis de faire un état de lieux, d'identifier les difficultés rencontrées, les bonnes pratiques et proposer des nouvelles stratégies pour une gestion durable et participative des terres en impliquant les Communes, afin d'augmenter la production agricole et contribuer à l'améliorer les conditions de vie des populations.

Mots clés : production agricole, conflits fonciers, périphérie, Ngaoundéré.

Abstract

Agriculture is an important sector of the Cameroonian economy. It contributes to about 25% of the gross domestic product and employs 63% of the working population (World Bank, 2022). In the current context characterized by the high cost of inputs, population growth, urban expansion and land pressure, this sector faces many challenges resulting in a decline in production. In Ngaoundéré, three peripheral localities namely Marza, Darang and Bondjong are the main agricultural production basins that supply the large markets of the city with tubers, cereals, fruits and vegetables. In these localities, despite the implementation of different strategies aimed at boosting agricultural production and managing/preventing land and agro-pastoral conflicts, production remains low. Thus, the mapping of land use types using Sentinel 2 image processing and interviews with different stakeholders, allowed to make an inventory, identify the difficulties encountered, good practices and propose new strategies for a sustainable and participatory land management involving the Municipalities, in order to increase agricultural production and contribute to improving the living conditions of the populations.

Key words: agricultural production, land conflicts, periphery, Ngaoundéré

Introduction

La gestion durable des terres et l'autosuffisance alimentaire sont prioritaires pour la plupart des pays du monde. C'est ainsi que ces préoccupations ressortent dans les objectifs du développement durable (ODD) dont l'un d'eux est : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable¹. De manière spécifique, l'ODD 1.4 vise à garantir l'accès égal à la propriété foncière, au contrôle des terres et des ressources naturelles, ainsi qu'à réduire la vulnérabilité des populations dépendantes de la terre. Dans la logique d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, l'ODD 2.3 quant à lui vise à augmenter la productivité agricole et les revenus des petits exploitants agricoles, y compris par l'accès sûr et équitable aux terres, aux autres ressources productives et aux intrants.

Au niveau national, la Stratégie Nationale de Développement-Cameroun 2030 (SND30) vise à améliorer la gouvernance foncière et à renforcer les capacités des acteurs locaux pour une gestion durable des terres. Elle prévoit également d'augmenter la production agricole en améliorant la productivité des exploitations agricoles familiales dans le milieu rural².

L'agriculture urbaine et périurbaine connaît un essor important depuis l'avènement de la crise économique au Cameroun. Elle est devenue une source de revenus non négligeable de nombreux ménages des zones soudano-sahélienne et soudano-guinéenne (Nchoutnji & Nzossié, 2009). Dans la ville de Ngaoundéré, Chef-lieu de la région de l'Adamaoua, la croissance démographique entraîne l'extension urbaine, ainsi qu'une forte pression sur les ressources foncières et naturelles. Une situation qui cause des conflits entre différents acteurs fonciers pour les activités agricoles, pastorales et résidentielles. Ces conflits sont également les résultats d'une méconnaissance de la loi en vigueur très souvent contraires aux traditions et la faible implication des populations locales dans la gestion foncière. Toutes choses qui impactent négativement sur la production agricole et menacent la cohésion sociale.

Au regard de cette situation, il est important de penser un mécanisme de gestion foncière participative, promouvoir le dialogue dans le but de prévenir et gérer les conflits de manière pacifique afin de booster la production agricole dans la périphérie de la ville.

Ce travail de recherche se propose d'analyser les enjeux et les perspectives de la gestion foncière participative en contexte de production agricole dans la périphérie de la ville de Ngaoundéré. On s'intéressera de ce fait aux facteurs qui influencent la production agricole et les conflits fonciers

¹ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>.

² <https://minepat.gov.cm/fr/snd30/>

et agropastoraux, aux expériences et initiatives existantes en matière de gestion foncière participative dans cette zone ainsi qu'aux opportunités et contraintes pour renforcer la gestion foncière participative et prévenir les conflits fonciers et agropastoraux.

L'objectif général de ce travail est de contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques foncières et des stratégies d'adaptation des acteurs locaux dans un contexte urbain en mutation. Il vise également à faire des recommandations pour améliorer la gouvernance foncière et favoriser une production agricole durable et inclusive à la périphérie de la ville de Ngaoundéré.

1. Matériels et Méthodologie

L'atteinte de l'objectif général de cette étude est conditionnée par une méthodologie axée sur trois principaux points. Tout d'abord, une revue de la littérature sur le thème afin de s'assurer que le sujet n'a pas déjà été traité et avoir des informations sur les écrits en relation avec la thématique. Elle s'est faite en ligne ainsi qu'auprès des administrations (Mairies et délégations d'arrondissement).

La descente dans les bassins de production et les entretiens avec les différentes parties prenantes (cadres communaux, délégués d'arrondissement, producteurs et chefs traditionnels) à l'aide d'un guide d'entretien et d'un smartphone pour les enregistrements audio via l'application magnétophone et pour la prise des photos géo-référencées avec l'application TimeStamp Camera (photo 1) ont permis de mieux appréhender et d'analyser la gestion foncière dans ses différents contours en contexte de production agricole dans la périphérie de la ville de Ngaoundéré. Ces entretiens ont également permis de délimiter la zone d'étude et cibler les localités pour la rencontre et les échanges avec les producteurs.



Pour avoir une vue d'ensemble de la zone d'intérêt, nous avons opté pour le téléchargement d'une image satellite Sentinel 2 afin de produire la cartographie des types d'occupation du sol. Le téléchargement, le prétraitement et le traitement de cette image se sont effectués sous le logiciel Qgis 3.28

2. Résultats et Discussions

2.1. Ngaoundéré : une ville aux potentialités agricoles multiples

Ngaoundéré est un carrefour important du commerce régional et un passage obligé du transport routier entre les villes du Sud du pays et celles du Nord (Bouyo, 2015). En plus de sa position géographique, elle possède plusieurs potentialités agricoles à l'instar du climat, des sols, l'hydrographie et la population.

Le Climat de Ngaoundéré, de type soudano-guinéen, est caractérisé par une saison sèche de novembre à mars et une saison des pluies d'avril à octobre. Sur l'année, la température moyenne est de 22.9 °C. Les précipitations annuelles à cet endroit sont d'environ 2 248 mm³.

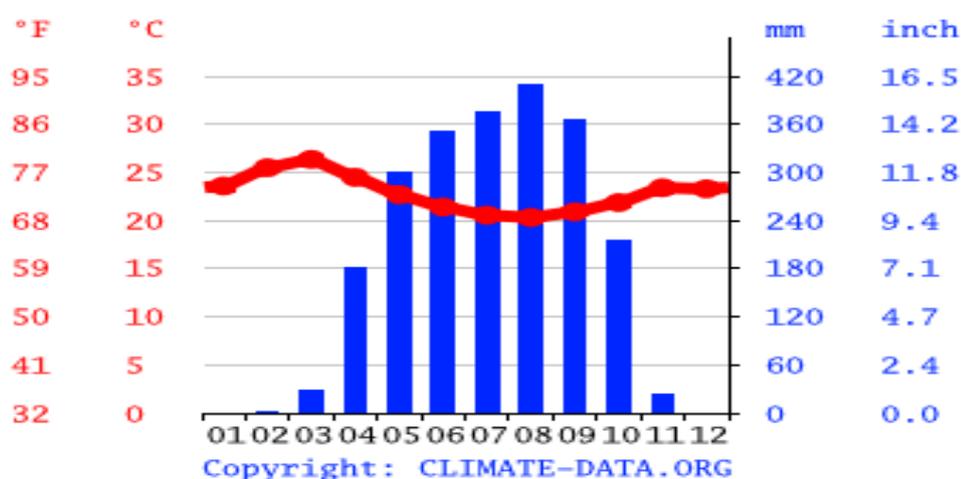


Figure 1. Diagramme Ombro-thermique de la ville de Ngaoundéré

La saison pluvieuse dure environ sept mois. Cette période est propice à l'agriculture et permet le développement d'une variété de produits tels que les céréales, tubercules, fruits et légumes.

S'agissant des types de sols, on distingue les sols ferrugineux tropicaux, peu épais et bien différenciés en horizons qui couvrent les fortes pentes des reliefs résiduels, les sols ferrugineux

³ <https://fr.climate-data.org/afrique/cameroun/adamawa/ngaoundere-898011/>

tropicaux dérivés directement des granites après altération qualifié de sols évolués et profonds du plateau, les sols ferralitiques, les sols ferrugineux tropicaux, développés sur un matériau ferralitique remanié, les sols hydromorphes des bas-fonds issus du basalte ou du socle granitique (Tchotsoua et *al.*, 2000) ; ils se forment dans des conditions d'engorgement temporaire ou permanent par l'eau. Ils sont caractérisés par une couleur grisâtre, une texture variable et une faible teneur en oxygène. Ils peuvent être salés, alcalins ou acides. Ils peuvent être utilisés pour la culture du riz, de la canne à sucre ou du maraîchage.

Les sols dominants dans cette zone sont les sols ferralitiques, caractérisés par une couleur rouge foncé, une texture très argileuse et une faible teneur en oxydes de fer et d'aluminium. Ils sont très évolués et très stables. Ils sont riches en matière organique et en éléments nutritifs. Ils sont propices à la culture de la banane, de l'ananas, du manioc ou du taro (Ségalen et *al.*, 1958.)

Ngaoundéré présente un réseau hydrographique dense, avec deux principaux cours d'eau à savoir la Bini au Nord et la Vina au Sud, alimentés par plusieurs affluents dont les plus importants sont *Soum-soum, Mbibar, Mardock, Pock, Boum, Mayo Djarendi, Namokala*. Le maraichage est pratiqué aux abords de ces cours d'eaux en toute saison par une population cosmopolite.

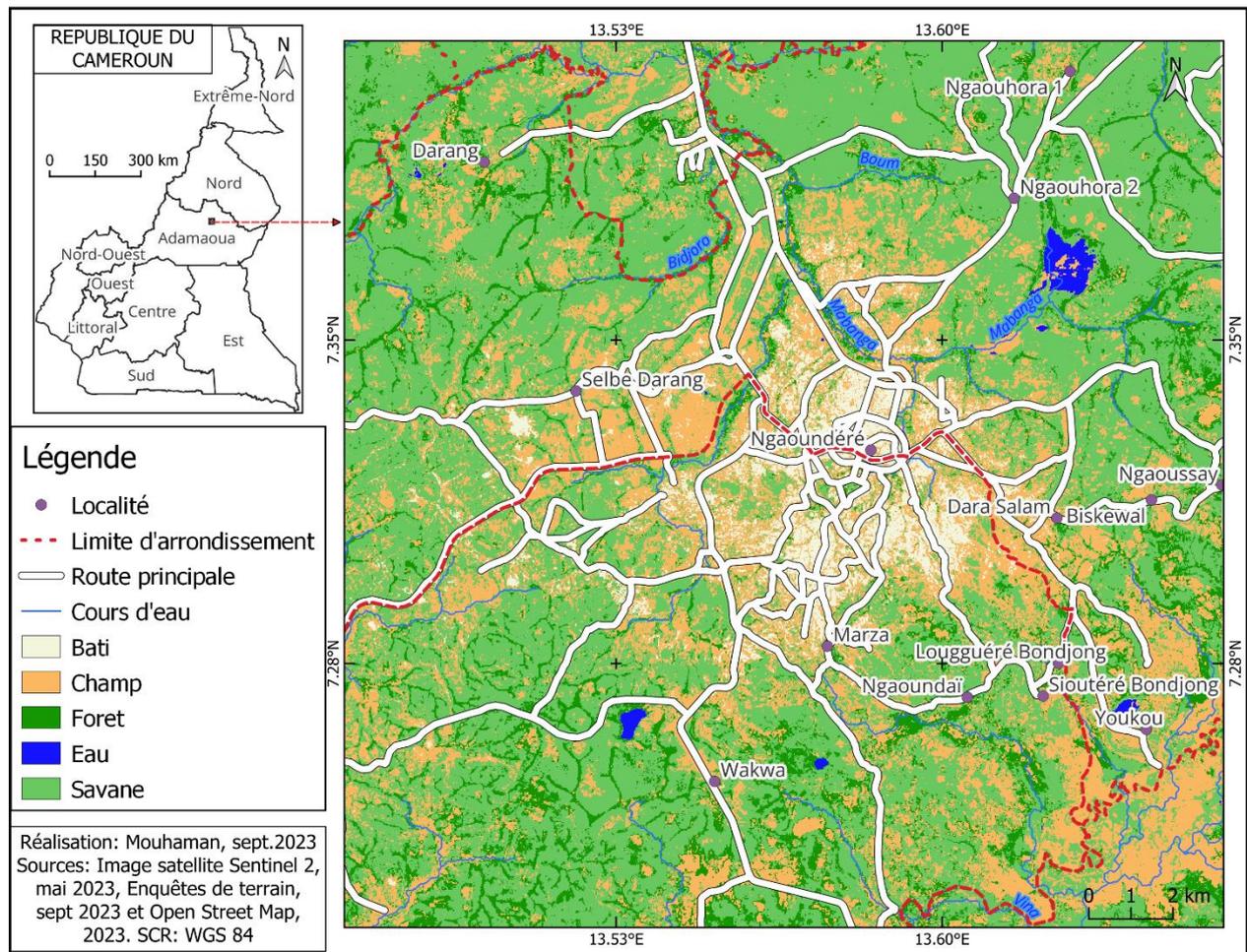


Figure 1. Occupation du sol de Ngaoundéré et sa périphérie

La position géographique de Ngaoundéré fait d'elle un pôle d'attraction de diverses ethnies. En plus des autochtones, notamment les *Mboum, Dii et Peuls*, on retrouve plusieurs autres ethnies, venues de divers horizons pour des raisons économiques, sécuritaires, administratives, etc. Toutefois, dans les bassins de production agricoles visités (*Darang, Marza, Bondjong et Bayan-Gari*), les producteurs rencontrés sont, par principales cultures pratiquées, les *Mboum et Dii* (culture des légumes, arachides, manioc et maïs), *Bamouns et Bamileké* (culture de la tomate, poivrons, piment, gingembre, macabo, taro et patate), *Moundang, Tupuri et Laka* (arachides, légumes, patate et maïs) et *Peuls* (maïs et légumes).

En plus des potentialités climatiques, pédologiques, hydrographiques et démographiques, la ville dispose d'autres atouts majeurs dans le secteur agricole. Il s'agit des services d'encadrement et les lieux d'écoulement des produits que sont les grands marchés.

En effet, l'encadrement des producteurs est assuré par les services déconcentrés du MINADER⁴ à travers les délégations d'Arrondissement et les postes agricoles (*Dara Salam, Mbalang Djalingo et Bondjong Sioutéré*) avec l'appui considérable des programmes et projet de développement à l'instar d'ACEFA (programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitation Familiales) et PARSE (Projet d'Appui à la Résilience Socio-Économique des Jeunes) qui interviennent dans l'appui conseil, le montage et le financement des projets agricoles.

Les lieux d'écoulement des produits agricoles sont au niveau des parcelles agricoles (des grossistes descendent acheter les produits directement dans le champ pour les revendre en ville ou les exporter vers d'autres villes) (Kenfack & al. 2021) dans les marchés périodiques (*Darang et Assawé* respectivement mercredi et samedi) et les marchés permanents de la ville (*Bantai, petit marché, Grand Marché, marché Bamyanga, marché de Burkina et marché de Djalingo*).

La ville a également bénéficié du projet de désenclavement des bassins de production financés par le PNDP⁵. C'est ainsi que 15 km de route ont été reprofilés avec construction des ouvrages de franchissement (ponts et dalots) de Bamyanga à Louggéré Bondjong en passant par les localités Ngaoundaï et Sioutéré Bondjong.

Bien que la ville de Ngaoundéré et sa périphérie disposent de nombreux atouts pour l'agriculture, ce secteur d'activité fait tout de même fasse à plusieurs difficultés.

⁴ MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

⁵ PNDP : Programme de Développement Participatif

2.2.L'agriculture urbaine et péri-urbaine à Ngaoundéré : une activité importante soumise à plusieurs contraintes

L'agriculture se pratique en milieu urbain principalement dans la zone de *Bayan Gari*, le long des cours d'eau *Soum-Soum et Mbibar*. À la périphérie, les bassins les plus importants sont ceux de Darang au Nord-Ouest de la ville et Marza, Bondjong et Youkou dans la partie Sud-Est. Dans ces zones, la principale contrainte est liée à l'accès à la terre.

L'accès à la terre dans la zone se fait par quatre voies : l'héritage, l'achat, le don et la location.

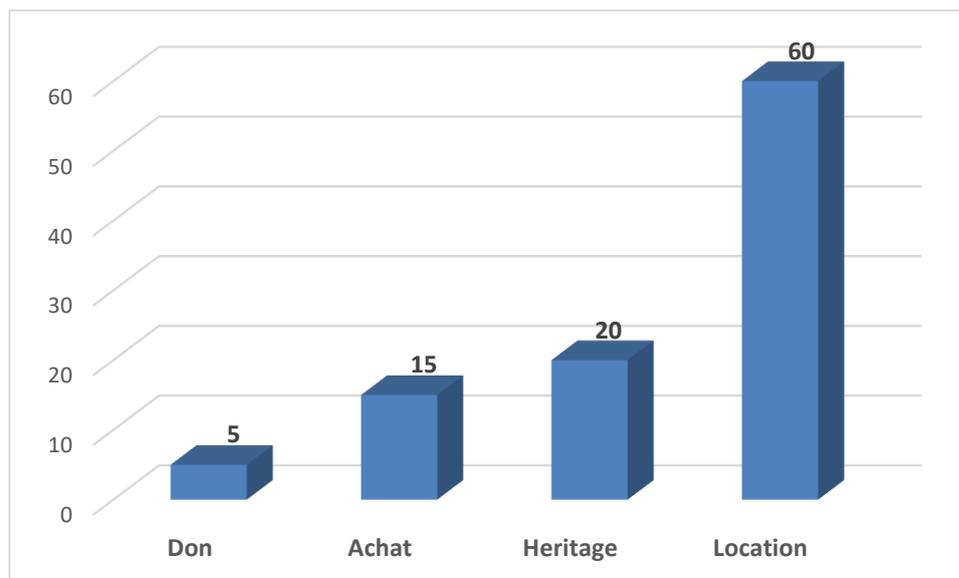


Figure 2. Mode d'accès à la terre pour l'agriculture en pourcentage

L'accès par héritage se fait beaucoup plus par les « autochtones » (Dii, Mboum et Peuls) à environ 80%. D'autres personnes, en dehors des autochtones accèdent également à la terre par héritage (20%), ceux dont les grands parents se sont installés dans la ville il y'a plus 60 ans et qui pratiquaient l'agriculture ou le commerce. Parmi ceux-ci, les *Haoussa et Bamiléké* sont les plus représentés. Les éléments physiques qui traduisent l'occupation du sol sont les clôtures avec haies vives, quelques habitations et parfois des bornes.

L'acquisition des terres par achat se fait généralement auprès des autochtones ou du chef du village. Les prix varient fonction de la superficie, de l'emplacement de la parcelle (topographie du site) de la distance par rapport au centre-ville. D'autres facteurs à l'instar de la situation économique du vendeur et de l'acheteur peuvent également influencer.

L'obtention des terres agricoles par donation est très faible (5%). Elle se fait par le Chef du village ou un « héritier » à un tiers. C'est une pratique informelle qui s'appuie sur des documents comme le certificat d'abandon des droits coutumiers ou le certificat de donation.

La location des terres est le mode d'accès le plus utilisé (60%). Il se fait moyennant un bail compris entre 5.000 et 15.000 pour ¼ d'hectare soit 25.000 m², ou de manière gratuite pour les personnes vulnérables ou des proches. À proximité de la délégation d'Arrondissement de l'agriculture et du développement rural de Ngaoundéré 2^{ème} par exemple, 1,4 hectare de terres cultivables est mis à la disposition des étudiants et des agents d'appui gratuitement destinés aux études et à l'autoconsommation.

La location est un mode gagnant-gagnant pour le producteur et le propriétaire terrien. Car il permet au propriétaire de préserver ses terres et gagner de l'argent et d'autre part, le producteur mène ses activités librement, conformément aux termes de l'accord. Toutefois, des conflits fonciers surgissent dans ces bassins de production à cause du non-respect des clauses qui se font de manière orale ou du changement des termes de l'accord en plein exercice, ce qui génère des disputes et entraîne des abandons d'activités. Un producteur affirma dans cette logique :

« Il y'a certains gens malhonnêtes qui louent les terrains. Ils vous donnent une parcelle de terrain pour trois ans mais lorsque vous aménager bien la parcelle durant la première année, vous fertiliser avec la fumure organique et que votre rendement est satisfaisant, ils annulent le contrat, récupère la parcelle pour cultiver eux-mêmes et vous propose une autre parcelle » Abdou

On note également qu'environ 70% des parcelles louées sont des terres du domaine national de l'État, une pratique contraire à la loi. Selon l'ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier, les dépendances du domaine national sont attribuées par voie de concession, bail ou affectation dans des conditions déterminées par décret. La concession est un acte administratif qui confère au bénéficiaire un droit réel sur le terrain, sous réserve du respect des conditions fixées par le cahier des charges. Le bail est un contrat de location qui donne au preneur le droit d'occuper et d'utiliser le terrain moyennant le paiement d'un loyer. L'affectation est une mesure administrative qui permet à une personne morale de droit public d'utiliser gratuitement un terrain du domaine national pour un service public ou d'intérêt général.

Aucune de ces modalités d'attribution ne permet à l'individu de louer une parcelle du domaine national à un tiers sans l'autorisation préalable de l'administration compétente. Des textes méconnus des producteurs qui exercent selon la tradition et la coutume. Il en est de même des sanctions

encourues, telles que précisées par le décret n° 2016/319 du 12 juillet 2016 fixant le régime des sanctions applicables aux infractions aux règles d'urbanisme au Cameroun, « *toute personne qui vend ou loue un terrain du domaine national sans autorisation préalable de l'administration compétente est passible d'une amende de deux millions (2 000 000) à dix millions (10 000 000) de francs et d'une peine d'emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans. En outre, le contrat de vente ou de location est nul et de nul effet, et le terrain est restitué au domaine national* ».

Le mode d'accès à la terre dominé par la location, telle que pratiquée dans les bassins de production de Ngaoundéré n'est pas de nature à encourager les producteurs et booster la production agricole. À cette contrainte, s'ajoute les conflits agropastoraux.

Le foncier constitue un enjeu qui met en rapport de nombreux acteurs aux intérêts souvent divergents (Ndjogui & Levang, 2013). Avec le phénomène d'insécurité, plusieurs éleveurs ont rapproché leurs troupeaux dans la périphérie de la ville et pratiquent un élevage sémi-intensif à proximité des zones de culture. Par ailleurs, le bas-fond de la vana accueille chaque année, pendant la saison sèche environ mille bovins venus de divers horizons. Dans un système d'agro-élevage, l'élevage (surtout sédentaire) assure une fonction essentielle d'entretien de la fertilité des sols cultivés, par le biais des déjections animales. Les bovins valorisent les résidus de culture sur place, après l'enlèvement des récoltes, et les transforment rapidement en éléments fertilisants (Boutrais, 2000). Ainsi, durant la saison pluvieuse (avril-octobre) les cultivateurs mènent sereinement leurs activités. Très peu de conflits sont enregistrés (moins de 10). Cependant, après la récolte des céréales et autres cultures saisonnières (maïs, haricot, gingembre, arachide), l'arrivée des animaux à partir du mois de décembre jusqu'en début avril causent d'énormes pertes aux producteurs de manioc, banane-Plantain, fruits et légumes et plus de 30 conflits agropastoraux sont enregistrés dans la zone.

En plus des contraintes foncières et conflictuelles, la réduction des surfaces cultivables suite à l'extension urbaine (construction dans les espaces agricoles) est une réalité, principalement dans le bassin de production de *Bayan Gari* (Photo 2).



Photo 2. Bassins de production de Bayan Gari

L'image présente au premier plan une zone agricole avec la présence des champs de maïs, de poireaux et des parcelles récemment labourées. On observe également à droite de l'image des constructions qui semblent empiéter la zone agricole.

Afin de faire face aux différentes difficultés rencontrées dans le secteur agricole, plusieurs stratégies sont mises en œuvres au niveau local avec l'appui des services d'encadrement.

2.3. Le zonage agropastoral : une solution pour booster l'agriculture

La délimitation des zones agricoles et pastorales par des limites naturelles (cours d'eau, ravin, montagne etc.) ou des haies vives de manière consensuelle, suivi de la mise en place d'une charte de gestion et d'un comité de suivi, pour le respect des limites permettent de prévenir des conflits et augmenter la production aussi bien agricole que pastorale. Car, en l'absence de conflits, chaque producteur est focalisé sur le développement des stratégies pour booster sa production (Mouhaman, 2022). Pour être efficace et durable, le processus se fait avec l'implication de tous les acteurs locaux et institutionnels (Sous-Préfet, Maire, chef de village, cultivateurs, éleveurs, délégué d'arrondissement de l'agriculture, celui de l'élevage et celui des domaines, cadastre et affaires foncières). Ce type de zonage a été réalisé à Darang et 820 ha de zone agricole ont été délimités et sécurisés.

Avec la mise en place progressive de la décentralisation, pour une gestion participative et durable des terres, il serait judicieux d'impliquer les collectivités territoriales décentralisées dans la gestion foncière et même d'encourager l'intercommunalité dans le processus de zonage

2.4. Implication des Communes dans la gestion du foncier : vers une démarche participative et durable

Il devient de plus en plus urgent d'envisager la décentralisation progressive de la gestion foncière parce que le droit de la terre, les droits sur les terres, qui, ensemble, constituent le foncier, apparaissent comme un enjeu essentiel de la répartition des pouvoirs ainsi que de la légitimité des acteurs publics (Tadjudje, 2008). Ainsi, les Communes pourraient mettre en place des réserves foncières, procéder à des zonages agropastoraux en collaboration avec la population locale sous le contrôle de l'État.

Conclusion

Au terme de ce travail dont l'objectif était d'analyser les enjeux et les perspectives de la gestion foncière participative en contexte de production agricole dans la périphérie de la ville de Ngaoundéré, il apparaît que la combinaison des facteurs naturels (la présence des sols fertiles, d'un réseau hydrographique dense, d'un climat favorable à la culture de plusieurs variétés) et humains (une forte concentration des populations, la présence de nombreux services d'encadrement, de plusieurs marchés, et des bassins de production désenclavés) favorise le développement de l'agriculture autour de ladite ville.

Cependant, ce secteur fait face à plusieurs contraintes qui entravent son développement : il s'agit principalement de l'extension urbaine, des conflits agropastoraux et de l'accès au foncier et/ou des mutations foncières. Quoique les stratégies telles que le zonage agropastoral, la rédaction des chartes de gestion et la mise en place des comités de suivi des zones agricoles soient déjà pratiquées dans certains bassins de production à l'instar de Darang, la mise en place d'un cadre de concertation multi acteurs et intercommunal de gestion des espaces agricoles est indispensable pour pérenniser l'activité agricole à Ngaoundéré, inciter et appuyer les initiatives locales de délimitation et sécurisation des espaces agricoles au niveau des terroirs villageois.

Quoi qu'il en soit, des études complémentaires approfondies de l'impact des mutations foncières sur la production agricole pourraient permettre de comprendre davantage l'évolution de la production agricole en relation avec les changements d'utilisation des terres à Ngaoundéré.

Références bibliographiques

BOUTRAIS Jean, 2000. *L'agro-élevage des Peuls de Ngaoundéré (Adamaoua camerounais)* In : Diallo Y. (dir.), Schlee G. (dir.) *L'ethnicité peule dans des contextes nouveaux : la dynamique des frontières* Paris: Karthala, 161-189 ISBN 2-84586-056-0.

Climate Data. <https://fr.climate-data.org/afrique/cameroun/adamawa/ngaoundere-898011/> consulté le 23 septembre 2023.

Décret n° 2016/319 du 12 juillet 2016 fixant le régime des sanctions applicables aux infractions aux règles d'urbanisme au Cameroun

Décret n° 2005/481 du 16 décembre 2005 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier

KENFACK ABOUDEM Béatrice, FOTSING Marcel Junior, MOUHAMAN Issouhou et TCHOTSOUA Michel, 2021. *Femme, numérique communicationnel et agriculture urbaine dans le bassin versant de soum soum à Ngaoundéré (Cameroun)*. Actes du colloque symposium international du 29-30 juin 2021 femme et développement en Afrique subsaharienne : regards et actions croisés Tome 1 femme, accès aux ressources et pathologies spécifiques en Afrique Subsaharienne pp. 169-183. ISSN : 2071-8705.

BOUYO NDOLÉDJÉ Félix, 2015. *Dynamique et perception de la biodiversité dans la ville de Ngaoundéré* Memoire Online. Consulté le 24 septembre 2023, à l'adresse https://www.memoireonline.com/05/17/9913/m_Dynamique-et-perception-de-la-biodiversite-dans-la-ville-de-Ngaoundere22.html

MOUHAMAN Issouhou, 2022. *Gestion durable des espaces agropastoraux dans la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 2ème : approche participative couplée aux Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les localités de Darang et Madem* Revue Internationale de Géomatique, Aménagement et Gestion des Ressources (RIGAGER) Numéro 10 Volume 3

NCHOUTNJI Ibrahim, & NZOSSIE FOFIRI Éric Joël, 2009. Systèmes maraîchers en milieux urbain et périurbain des zones Soudano-sahélienne et Soudano-guinéenne du Cameroun : Cas de Garoua et Ngaoundéré. *Tropicultura*, 98-104.

NDJOGUI Thomas Eric, & LEVANG Patrice, 2013. *Élites Urbaines, élaeculture et question foncière au Cameroun*.

Objectifs de développement | Programme De Développement Des Nations Unies. <https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals> consulté le 17 septembre 2023.

Ordonnance n. 74-1 du 6 juillet 1974 fixant régime foncier.

MINEPAT Cameroun, 2022. SND30 Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 pour la transformation structurelle et le développement inclusif. <https://minepat.gov.cm/fr/snd30/>. consulté le 17 septembre 2023.

SÉGALEN Pierre, BACHELIER Guillaume, CURIS & MARTIN, 1958. *Les sols du Cameroun*. In : Atlas du Cameroun. Yaoundé : IRC AM, 6 p.

TADJUDJE Willy, 2008. Décentralisation et gestion patrimoniale du foncier commun, une aubaine de développement pour l'Afrique

TCHOTSOUA Michel, YETGANG Junior Blairo, PEWO Victor, & TCHOUASSI Wangsi, 2000. *Indicateurs, processus et causes de l'érosion accélérée des parcours pastoraux sur le plateau de N'Gaoundéré au Cameroun*. 10.